



ASSISES REGIONALES DE L'ATHLETISME BRETON

SAMEDI 7 DECEMBRE

2013



[HTTP://BRETAGNEATHLETISME.ATHLE.ORG](http://BRETAGNEATHLETISME.ATHLE.ORG)

Le mot du Président

*“Lors de l’Assemblée Générale de Landerneau en 2013, j’avais annoncé que lors de mon mandat, je voulais mettre en place les « **Assises de l’Athlétisme breton** ». Nous avons au bout d’un an de mandat réussi à programmer cette rencontre entre les acteurs de notre sport que sont les membres du Comité Directeur de la Ligue, les Présidents des Comités départementaux, les Présidents des commissions régionales, départementales, les cadres techniques, les salariés, mais aussi des membres actifs des clubs bretons.*

Un échange sur plusieurs thèmes comme l’accès au Haut Niveau, la politique des jeunes, le Sport Santé Loisir, l’organisation de nos compétitions, a permis de faire dans un premier temps un état des lieux de notre Athlétisme.

Le constat est fait avec des points forts et des points faibles, des idées ou propositions ont été avancées.

Ce compte rendu nous permet aujourd’hui de mettre sur la table des points importants pour le développement de l’Athlétisme breton. Il viendra compléter le Projet Sportif Territorial que nous avons écrit avec les Comités Départementaux.

Maintenant il faudra étudier les différentes idées ou propositions au cours de cette année 2014 dans le but de bâtir dès aujourd’hui notre Athlétisme de demain.”

Alain TALARMIN

Groupe de Réflexions « PERFORMANCE »

Personnes présentes, membres du groupe :

- Dominique DUVIGNEAU, élu LBA, animateur
- Jean-Charles GICQUEL
- Gilles BIONAZ, secrétaire LBA
- Alain LE BORGNE
- Michel COCHARD
- Marc PHELIPPEAU
- Cyrille LE NADER, agent de développement CD29
- Jonathan BALESTON-ROBINEAU, CTS
- Gilles DUPRAY, CTS

Nota : *ce compte-rendu a été réalisé de façon thématique et non chronologique, avec la volonté de faire ressortir les principaux points de discussion et d'échanges qui ont été abordés sur les deux temps de travail.*

NOTIONS CLES EVOQUEES ET DEFINITIONS

Les échanges ont fait ressortir un certain nombre de notions qui paraissent particulièrement prégnantes si l'on aborde la question du haut-niveau, de la structuration d'une politique régionale de formation / d'accompagnement vers le haut-niveau. En vrac :

Sport de haut-niveau, mutualisation, structuration, expliquer, convaincre, impliquer, partenariat, détection et milieu scolaire, culture du haut-niveau, parcours individualisés, reconnaissance, professionnalisation, lisibilité, responsabilités

Il convient de définir certains termes, qui semblent tomber sous le sens ou bien recouvrir une acception commune pour tous, alors que, bien souvent, nous les employons sans leur attribuer la même signification :

SPORT DE HAUT-NIVEAU : Le sport de haut niveau représente l'excellence sportive. Il est reconnu par différents textes législatifs et réglementaires et par la charte du sport de haut niveau qui consacrent l'exemplarité du sportif de haut niveau. Le sport de haut niveau repose sur 4 critères bien établis qui sont : la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives / les compétitions de référence / la liste des sportifs de haut niveau / les parcours de l'excellence sportive des fédérations. Il relève avant tout d'une compétence et d'un cadrage assuré par l'Etat.

SPORTIF DE HAUT-NIVEAU : Depuis 1982, la qualité de « sportif de haut niveau » s'obtient par l'inscription sur l'une des 4 listes des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministre chargé des Sports : la catégorie Élite, la catégorie Senior, la catégorie Jeune, ou la catégorie Reconversion.

SPORTIF ESPOIR : Sportif inscrit sur la liste ministérielle Espoirs, qui regroupe les sportifs présentant des compétences sportives attestées par le directeur technique national placé auprès de la fédération concernée mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE (PES) : Les PES existent depuis 2009. Ils succèdent aux sections sport-études (1974 à 1984), aux Centres Permanents d'Entraînement et de Formation (CPEF) [de 1984 à 1995], et aux filières d'accès au sport de haut niveau (1995 à 2008). Défini par chaque fédération, le PES cadre la stratégie de celle-ci, de la détection d'un sportif jusqu'à l'aboutissement de sa carrière internationale, prenant en compte le déroulement de sa carrière sportive (quelles étapes, par quel réseau, avec quels acteurs), sa formation professionnelle (on parle de double-projet) et son suivi durant ce parcours.

Surtout, le changement culturel qu'impose les PES est de passer d'une logique de structures (filières d'accès au sport de haut niveau) à une vision globale du parcours de l'athlète vers l'excellence sportive, tenant compte de la diversité des modes de préparation des sportifs - le PES s'ouvre à l'ensemble des modes de formation et de préparation des sportifs de haut niveau : des Groupes Elites, en passant par les Pôles, Groupes privés, Clubs voire Cellules familiales selon les fédérations. La FFA reconnaît 3 de ces modes de fonctionnement : les Groupes Elites, les Pôles et les Clubs.

CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT : un CRE n'a pas d'identité actée par un document officiel. C'est une appellation libre qui répond des objectifs que la structure/l'association qui l'a mise en place lui définit. Pour la Bretagne, le CRE Rennes Métropole a été conçu sur les bases du cahier des charges des pôles Espoir du PES FFA 2008-2012. Il appartient donc à la ligue de

maintenir, modifier, ajuster, ou maintenir ce cahier des charges, la structure n'étant à l'heure actuelle pas labellisée et reconnue de manière spécifique par l'Etat.

CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT : un CLE est une structure départementale dont le cahier des charges est défini par la DRJSCS Bretagne. Structure d'entraînement, elle a pour objectif d'accompagner les athlètes à potentiel dans de bonnes conditions et de leur faciliter l'intégration, à terme, d'une structure supérieure du PES (type CRE ou pôle).

PÔLE : un pôle est une structure permanente d'entraînement destinée à regrouper des sportifs listés et à les entraîner de façon continue sur une saison.

PÔLE ESPOIR : structure permanente d'entraînement accueillant (pour la FFA) des sportifs inscrits sur listes ministérielles « espoirs ». Ce sont des entités labellisées, qui reçoivent chaque année un label accordé par le Ministère chargé des sports si le cahier des charges défini par la fédération dans le cadre de son PES est respecté.

Pour la FFA, un Pôle Espoir est une « structure régionale performante », autrement dit une structure mise en place à l'initiative de la ligue avec un rayonnement essentiellement régional. Pour aller plus loin, ce type de pôle est une structure de préparation à l'accès au haut-niveau (les équipes de France).

DES QUESTIONS POUR CERNER LE SUJET, POUR POSER LES PROBLEMES

- ↳ Un club peut-il accompagner un athlète de sa formation à l'école d'athlétisme, jusqu'aux Jeux Olympiques ?

Questions connexes :

- *Tous les clubs peuvent-ils accompagner un athlète de sa formation à l'école d'athlétisme, jusqu'aux Jeux Olympiques ?*
- *Quelles structures peuvent accompagner un athlète de sa formation à l'école d'athlétisme, jusqu'aux Jeux Olympiques ?*
- *Quel est le rôle de chacune des structures fédérales dans l'accompagnement d'un athlète vers la performance ?*

- ↳ La progression d'un sportif vers le haut-niveau est-elle liée au niveau de structuration de son club d'appartenance ?

- ↳ Le sport de haut-niveau se résume-t-il à un volume d'entraînement et un niveau de performance ?

Question connexe :

- *Qu'est ce qu'être / qu'est ce que devenir sportif de haut-niveau ?*
- *Quelle structuration de l'environnement autour de l'athlète est induite par son parcours vers l'excellence sportive ?*

LE NIVEAU DE STRUCTURATION

- ↳ **L'athlétisme de performance, voire** (et d'autant plus) **de haut-niveau, coûte cher** (déplacements, restaurations, hébergements, matériel, stages...).
- ↳ L'athlétisme de performance, voire (et d'autant plus) de haut-niveau, **nécessite toute une infrastructure** et une **organisation de l'environnement** pour être efficacement mené : tenter de réaliser le principe d'unité de lieux entre les établissements scolaires et le stade, les réseaux de transport, les infrastructures sportives (stade, matériel, gymnase, salle de musculation, piscine, parc ou espace naturel...) pour les principaux. C'est une des raisons pour lesquelles les plus grands clubs se situent forcément dans les principales agglomérations.
- ↳ Pour autant, il est évident que **chaque club trouve du sens dans l'organisation** de nos structures, y compris les clubs ruraux de taille modeste, car ils permettent un maillage du territoire plus performant et ainsi, ils structurent la possibilité de « détecter » des athlètes de talents ou à potentiel, qui eux, peuvent naître et vivre n'importe où.
- ↳ Notre époque est à la **mutualisation** : des moyens humains, techniques, financiers, des ressources, des compétences.

« Dans une ligue de 15 000 licenciés (3^{ème} ligue de France), il est étonnant qu'aucun club ne puisse rivaliser en Elite Interclubs »

- ↳ Ces constats tendent à démontrer que **tout le monde ne peut pas tout faire**, en tout cas tout « bien » faire. La volonté de mettre en place des clubs « forts », structurés, relève de ces constats et se veut une réponse pertinente pour favoriser l'efficacité du système.
- ↳ Se pose donc la **question de la reconnaissance** et du statut des clubs ; une démarche de partenariat entre clubs-sections locales et clubs maîtres permet de créer du « liant » entre toutes les entités en associant chacune à un projet commun, ou tout le monde doit trouver une place.

LA CULTURE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

- ↳ **Le chemin vers l'excellence sportive**, jusqu'aux équipes de France (le haut-niveau), nécessite de la part de l'athlète :
 - du temps
 - une prise en main autonome et responsable de son projet par l'athlète
 - un environnement favorable
 - une connaissance de son environnement
- ↳ A chacun de ces points, **les structures fédérales**, dont l'objectif associatif est d'organiser et de favoriser le développement de la pratique athlétique (conformément aux statuts de la FFA), **doivent s'organiser** afin de tenter d'accompagner, voire de faciliter, le parcours des sportifs :

- Concernant la responsabilisation des athlètes : il incombe aux **clubs** de transmettre de l'information aux athlètes et de les mettre en lien avec les autres acteurs du réseau (comité, ligue) de manière pertinente. Il est également nécessaire de prendre un **temps d'échange individuel** avec les sportifs afin d'expliquer ce qu'est le haut-niveau et « débroussailler » le chemin : en particulier, concernant la population des athlètes listés espoir, sous la responsabilité du CTS.
- Concernant la connaissance de l'environnement : ce point relève de chaque acteur – sportif, entraîneur, dirigeants de club, ETD, ETR, comité, ligue, CTS.
 - Pour le CTS, la **rencontre individuelle** de la population des athlètes listés est une réponse à ce besoin.
 - Sous couvert de la ligue, l'organisation d'un **temps d'information et de partage collectif** serait également pertinente pour les athlètes régionaux les plus performants.
- Concernant l'organisation de l'environnement : une des questions qui se pose est la suivante, « *Serait il pertinent de retrouver les 20 meilleurs bretons dans 20 clubs maîtres différents ?* ».
 - Une **possibilité d'organisation entre clubs** (modèle canadien), par le partenariat, serait de reconnaître des « clubs formateurs » favorisant les collectifs d'entraînement, l'animation, la formation de jeunes, et des « clubs élites » où la structuration de l'association permettrait de proposer un accompagnement plus individualisé pour les athlètes les plus performants, sans mettre nécessairement de côté la possibilité de collectifs et de groupes d'entraînement.
 - Une modalité de réponse aux phénomènes de changement de cadre de vie pour des sportifs qui évoluent dans leurs études, ou qui souhaitent bénéficier de conditions d'entraînement (unité de lieux) plus favorable que ce que leur club est en mesure de proposer sans pour autant souhaiter en changer, ou encore qui manifestent un besoin en matière d'encadrement technique que le club n'est plus en mesure, du fait de ses forces vives, de lui proposer pour lui permettre de continuer à progresser, est de mettre en place des **structures permanentes d'entraînement**. Les CLE 22 et 35, et le CRE implanté sur Rennes-Cesson, ont pour objectifs de répondre à ces besoins. Il va de soit que pour fonctionner efficacement :
 - les associations support de ces structures doivent garantir leur neutralité ;
 - et en même temps, il est souvent nécessaire de s'appuyer sur les forces vives locales en matière de compétences (entraîneurs).

Il convient de bien préciser ici que ces deux postulats ne sont pas incompatibles.

COMMENT FAIRE POUR QUE LES ATHLETES PERFORMANTS DE LA REGION PARTICIPENT AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX ?

- ↳ Le « **Groupe Bretagne** » est un témoin, de part son cahier des charges, de l'évolution de la densité de l'excellence sportive régionale bretonne (niveau N2 et supérieur, et athlètes listés). Il constitue donc le **collectif pertinent** dans le cadre de cette réflexion.
- ↳ Pour pouvoir compter sur leur présence, si elle est importante pour la ligue, il semble nécessaire **d'impliquer en amont** ces sportifs (ainsi que leur entraîneur) à d'autres projets, afin de les convaincre de l'importance de leur éventuelle participation.
- ↳ **Cependant**, pour les athlètes les plus performants, le parcours et le calendrier ne peut qu'être éminemment **individué** ; s'ils ont d'autres possibilités en termes de compétition (meeting par exemple), il n'est pas anormal qu'ils fassent ce choix « non local ».

ORGANISER LA DETECTION DES TALENTS ET DES POTENTIELS

- ↳ La question de la détection a soulevé **deux champs d'interrogation** :
 - « montrer ce que l'on ne peut voir, ce qui est caché » pour les jeunes qui ne pratiquent pas encore ;
 - réaliser une « photographie » des potentialités des jeunes actuellement licenciés (journée de tests), permettant de regrouper ces jeunes sur un temps défini, d'apporter des informations aux entraîneurs de clubs sur leurs capacités objectivables par retour de fiches individuelles suite aux tests.
- ↳ Si le **deuxième champ pourrait être mis en place facilement** par un travail collaboratif entre la LBA, les CTS et les agents de développement des comités dans le cadre du PST, le premier suppose un réseau différent.
- ↳ Le **lien avec le milieu scolaire** apparaît comme essentiel pour assurer la qualité de cette forme de détection (« un club, un collège »), et en regardant plus loin, il doit permettre la mise en place de Sections Sportives Scolaires.
- ↳ Le **rôle de la « commission scolaire »** semble primordial, en particulier pour formuler des propositions spécifiques à ce domaine – il semble également important de ne pas oublier « d'aller vers » le milieu scolaire, et ne pas uniquement attendre que des établissements sollicitent la LBA pour labelliser une SSS.

Organisations des compétitions sur la ligue de Bretagne

Les pages ci-dessous relatent les débats et les pistes envisagées par les participants aux assises et plus particulièrement ceux du groupe de réflexions animés par Marcel Joannic Président de la CSO. Ces réflexions serviront de base à l'élaboration de la feuille de route pour l'olympiade.

Rapporteur : Emile HERRY

1. Nos championnats

➤ **Constat de l'existant**

- Le Hors-stade gère son calendrier et fonctionne quasiment en autonomie, la CSO a peu de visibilité sur cette entité.
- Un championnat régional de cross court et de cross long est organisé. le cross court se déroule lors du cross de la ligue et le cross long se déroulera le 26 janvier à Rennes « la Prévalaye »
- Un Bretagne en salle est organisé, pour l'anneau en Basse Normandie à Mondeville le 15 février 2014, et pour le reste des disciplines à Ploërmel.
- Un championnat régional estival est programmé les 21 et 22 juin 2014. A ce jour ce championnat regroupait les meilleurs minimes et toutes les autres catégories. Ce championnat comme celui du cross tourne chaque année sur les quatre départements bretons.
- Organisation du championnat régional d'épreuves combinées
- A noter également les organisations de championnats interrégionaux cadets et + par rotation : 1 fois tous les 3ans pour le cross et 1 fois tous les 2ans pour l'estival.

➤ **Propositions pour l'avenir**

- Les championnats de France et nationaux sont accessibles en fonction des performances réalisées au bilan. De ce fait nous devons mettre nos athlètes dans les meilleures conditions lors de nos championnats pour qu'ils y réalisent des performances et qu'ils restent présents sur nos championnats.
- Notre proposition pour ce championnat est de conserver l'appellation « Championnats de Bretagne » accessible à la masse et de faire à l'intérieur de cette compétition des Finales Elites regroupant les meilleurs par discipline. Les meilleurs seront qualifiés en finale élites, finales qui seront regroupées pour donner plus d'intensité au championnat. La CSO va étudier la faisabilité et les aménagements à effectuer pour certaines disciplines.

- Une mise en place de minima semble être nécessaire pour les épreuves combinées et l'aménagement d'une compétition pour les benjamins qui sont très nombreux.

2. Les meetings

➤ **Constat de l'existant**

- Pour de raisons liées à la piste de St Brieuc le meeting national Yannick Vesin ne peut avoir lieu. Du coup la Bretagne se trouve dépourvue de grand meeting.
- Les meetings de Vannes et de St Renan ont mis en commun leurs efforts pour sur le même week-end proposer aux athlètes deux compétitions.
- Pour le reste aucune concertation n'existe sur le calendrier des diverses rencontres, meetings ou soirées sur le territoire breton. Du coup, peu de compétitions propose aux meilleurs athlètes bretons des conditions idéales pour la performance. Notre élite s'organise pour participer hors ligue à d'autres meetings.
- Un cahier des charges, créé par la CSO doit être respecté par les organisateurs

➤ **Propositions pour l'avenir**

- La CSO ligue va s'attacher à organiser le calendrier et le contenu des meetings sur le territoire breton.
- A partir du 1 mars la fédération va demander aux ligues l'attribution du label régional aux meetings. Ce label sera nécessaire pour que les performances réalisées sur ces meetings soient qualifiantes pour les différents championnats de France et nationaux.
- Pour procéder à l'attribution de ce label, la ligue va adresser rapidement une information aux clubs et sollicitera pour début janvier les dates et contenus prévisionnels des meetings. Une réunion aura lieu le 28 janvier 2014 avec les organisateurs et l'harmonisation des dates et contenus sera faite, en fonction de cette harmonisation la ligue attribuera ou pas le « **label régional** »
- La CSO nommera le juge arbitre des meetings à label, il veillera plus particulièrement à la conformité de la compétition et au respect du cahier des charges. En cas de grosses anomalies la ligue pourra après coup ôter le caractère qualifiant des performances.
- La commission des vétérans pour l'organisation de ses championnats de Bretagne choisira à l'intérieur des divers programmes de meetings les épreuves supports de son championnat estival.
- Une réflexion est faite également sur l'organisation du 1^{er} tour des interclubs sur la possibilité de faire les régionaux le samedi et les N2.N1 le dimanche. L'organisation de l'interclubs reste complexe et la CSO étudiera la faisabilité.

3. Le calendrier des compétitions

➤ L'existant

- Le calendrier comprend de plus en plus de compétitions et d'évènements, on continue à ajouter des épreuves sans en supprimer.
- De nombreuses compétitions s'ajoutent et parfois se chevauchent.
- Une réunion de constitution a lieu au mois de juin chaque année.

➤ Propositions pour l'avenir

- La constitution du calendrier doit se faire pour tous en juin : l'ensemble des acteurs doivent être présents à cette réunion (CSO, CRJ, COT, CRM et ETR) afin d'harmoniser au mieux. Les organisateurs de meetings seront également conviés à cette réunion avec possibilité de d'ajustement en janvier en fonction du calendrier des meetings nationaux.

4. Les infrastructures

➤ L'existant

- Concernant les championnats hivernaux, un manque de stade d'athlétisme couvert est préjudiciable au développement de l'athlétisme breton.
- Notre championnat régional pour les épreuves sur anneaux est organisé hors ligue.
- Les stades à 8 couloirs : CD22 1 stade, CD29 2 stades, CD56 1 stade, CD35 3 stades, cet inventaire montre la nécessité de continuer le développement de nos infrastructures.
- Des halles ou salles ont été aménagées pour la pratique hivernale.

➤ Propositions pour l'avenir

- La ligue doit suivre de près le dossier du stade couvert de Rennes.
- La ligue doit veiller à la continuité des rénovations et créations de stades à huit couloirs pour permettre le quadrillage harmonieux du territoire nécessaire entre autre pour les interclubs.
- La nécessité pour la ligue de se doter d'un stade de niveau national a été évoquée aussi bien pour le plein air que pour la salle.
- La ligue doit porter près des politiques et des collectivités territoriales, son plan d'aménagement en fonction de ses besoins et de la spécificité géographique.

5. Les besoins humains sur les compétitions

➤ L'existant

- Les organisations bretonnes reposent pour l'essentiel sur le bénévolat.
- Le calendrier hyper chargé et les sollicitations quasiment hebdomadaires des mêmes bénévoles débouchent sur un réel raz le bol.

➤ **Propositions pour l'avenir**

- Continuer le développement du bénévolat reste l'axe principal pour l'avenir.
- Mettre en place un système d'indemnisation pour les juges qui s'investissent dans la durée. Les fonds dédiés pourraient être alimentés par le paiement des dossards.
- Il faut continuer les formations pour assurer le renouvellement d'un bénévolat de plus en plus vieillissant.
- Il faut faire en sorte de mettre en place des actions pour la reconnaissance du travail effectué par les bénévoles.
- Rendre plus facile l'accès au titre d'officiel par la mise en place d'une V.A.E, pour les bénévoles qui sont régulièrement sur le terrain (niveau départemental), cette validation pourrait être faite par les juges arbitres de compétition.

6. Couverture médiatique et communications de nos compétitions

➤ **Constat de l'existant**

- L'athlétisme n'a pas une place suffisante dans le paysage médiatique. Cette constatation est valable pour la presse écrite, les radios et les TV.

➤ **Propositions pour l'avenir**

- La ligue possède un site internet qu'il faut utiliser au maximum.
- Pour palier au manque de communication aussi bien près des médias que près des partenaires institutionnels et privés, la ligue de Bretagne a ouvert un poste. Elle recherche activement un professionnel apte à assurer le développement de ce secteur.

Groupe de réflexion « Jeunes catégories »

Animateur : Rémy HOMMETTE (Président CRJ – CD 35) Athlé Pays de Redon

Rapporteur : Pierre MARCHESSOU – Stade Rennais Athlétisme

Participants : Fabien GRELARD – CDA 56 ; Didier VAREECKE – ACK St Quay Perros – Jean-Yves PENNANECH – Quimper Athlétisme

Objectifs annoncés :

- Harmonisation des pratiques au niveau de la ligue de Bretagne d'Athlétisme
- Rédaction (dans le futur le plus proche possible) d'un bulletin des jeunes

1^{er} temps : Etat des lieux des pratiques actuelles des BE et MI à différents échelons (National et Régional), au niveau fédéral (FFA) et scolaire (UNSS et UGSEL)

Echelon National :

FFA

- Prise en compte du triathlon BE et MI pour le classement des clubs
- Challenge des spécialités BE-MI = addition de performances individuelles
- Finale nationale Equip'Athlé (MI)
- Finale des Pointes d'Or :
 - o Triathlon individuel
 - o Relais 8228
 - o Challenge Epreuves Combinées

→ On retrouve donc des formats de compétitions où la polyvalence libre où imposée (EC) est valorisée.

UNSS

- Cross (MI)
- Challenge des spécialités d'hiver (MI)
- Equipe collègue type Equip'athlé l'été (MI)
- Relais :
 - o 4x1000m (MI)
 - o 8x200m (BE+MI)
 - o 4x60m (MI)
- On retrouve donc des formats de compétition où la polyvalence, mais aussi la performance individuelle dans une épreuve sont valorisées.

UGSEL

- Cross (BE et MI)
- Challenge Equipe (addition de triathlon individuel) ; hivers et été (BE et MI)
- Triathlon individuel ?
- Championnat individuel ?

→ On retrouve donc des formats de compétition où la polyvalence libre mais aussi la performance individuelle dans une épreuve sont valorisée.

Echelon Interrégional

FFA

- Match interdépartemental MI de cross
- Inter ligues MI EC + individuel en salle
- Finale B Equip'Athlé

→ On retrouve donc des formats de compétition type « sélection » et polyvalence collective.

Echelon Régional

FFA

- Finale Equip'Athlé BE et MI
- Fête de la Jeunesse (Triathlon) BE et MI
- Epreuves combinées estivales BE
- Epreuves combinées hivernales et estivales MI
- Inter comité MI
- Challenge Mario Gatti (Marche) BE et MI
- Suivi régional MI2
- Championnat de Bretagne individuel MI

→ On retrouve donc des formats de compétition où la polyvalence libre ou imposée (EC) mais aussi la performance individuelle dans une épreuve sont valorisées.

UNSS (BE et MI)

- Cross
- Equip'Athlé estival
- Challenge des spécialités hiver
- Tri-athlé estival

UGSEL (BE et MI)

- Cross
- Equipe hiver et été
- Championnat individuel hiver et été

→ On retrouve donc des formats de compétition où la polyvalence libre mais aussi la performance individuelle dans une épreuve sont valorisées

Ces 3 fédérations sont indépendantes, il est donc compliqué d'harmoniser les calendriers FFA, UNSS et UGSEL.

Au niveau fédéral, nous constatons que les formats de compétition proposés à l'échelon régional n'existent pas forcément au niveau national, notamment au niveau des épreuves individuelles.

2^{ème} temps : Suite à ce constat nous avons listé des objectifs qui pourraient être des objectifs LBA

- Orienter les BE et MI vers la multi activité
 - o Polyvalence libre (Triathlon)
 - o Polyvalence imposée (Epreuves Combinées – Challenge Equip'Athlé)
- Valoriser les compétitions où la performance est au service de l'équipe
- Valoriser la pratique des relais (8228 – 8x200m – 4x60m)
 - o Intégrer les finales régionales au championnat de Bretagne Cadet et+
 - o Suppression du championnat de Bretagne individuel minime
- Organiser une journée de détection ouverte aux licenciés et non licenciés FFA
 - o Test Horizon 2020 ou autre à définir
- Sélections : valorisation de la performance individuelle pour un objectif collectif
 - o Match inter comité estival benjamin
 - o Match inter comité hivernal (cross et salle) et estival minime
- Faire de la Fête de la Jeunesse une journée passerelle ouverte aux PO2

3^{ème} temps : Proposition d'organisation du calendrier des compétitions

Septembre-Octobre

- Tour automnal Equip'Athlé BE et MI
- Finales régionales et nationale Equip'Athlé

Novembre-Décembre

- Journée des relais (4x60m et 8x200m)
- Cross FFA non conseillé avant Noël, encourager la pratique scolaire

Janvier-Février

- Cross
- Epreuves Combinées

Mars

- Inter comités minime en salle

Avril-Mai-Juin

- Equip'Athlé
- Match inter comités BE et MI
- Fête de la Jeunesse (avancer la date afin que la compétition soit qualificative aux Pointes d'Or)

Groupe de réflexions : LE DEVELOPPEMENT

Rédactrice : Sabrina HUGUET-LEON (Bruz Athlétisme)

Animateur : Jean-Marc BERAUD (LPA, Vice-Président de la LBA)

Participants : Aurélie COROUGE (UACA), Bernard LESAGE (UACA), Hugo MAMBA-SCHLICK (Stade Rennais),

Impacter & accompagner la structuration des clubs

Cela passe par la formation des dirigeants, pour la plus part celle-ci est vue comme un examen. Améliorer son image, promouvoir cette formation. Faire une formation SIFFA dans la même journée que celle de dirigeant. Car souvent, se sont les dirigeants qui utilisent SIFFA.

Informier plus les clubs par l'intermédiaire du site de la Ligue sur les autres partenaires possibles pour aider à la structuration (emploi, salaire...) tels que CRIB, CROS, CDOS, Profession Sport.

Formation des coaches Athlé Santé, Baby Athlé, Marche nordique

Les clubs peuvent se renseigner auprès d'autres clubs qui pratiquent déjà, la Ligue pouvant les mettre en contact.

Petit constat :

- Pensez à lier sur le même créneau, le baby Athlé et une pratique telle que la marche nordique, le running débutant. Dans le but de communiquer sur le faite que chacun fait son sport en même temps (pas de problème de garde...).

- Pour les adultes, communiquer plus sur le côté Santé que le côté Athlétisme. Malheureusement pour certains l'athlétisme veut dire courir autour d'un terrain et c'est tout.
- Pour les clubs plus structurés, la FFA propose la formation Coaches Athlé Santé (programmes et modalités sur leur site).

Structurer une pratique adaptée à destination des jeunes

L'outil le mieux adapté est le « kids athlétics ». Pratique nos rencontres sportives des EA et PO sur cette base dans tous nos départements serait le plus adaptés.

Cela permet de faire une compétition réduite, plus facile à organiser (ateliers déjà fournis), récompenser tous les athlètes.

Le « kids athlétics » peut également servir pour de la promotion de l'athlétisme, par exemple auprès des écoles, des centres de loisirs...

Intégration du sport handicap de nos compétitions

La Ligue de Bretagne et certains départements, propose déjà des épreuves ouvertes pendant leurs championnats.

Intensifier la communication pour ces manifestations en passant peut être plus par leur comité.

Penser à les récompenser dans nos remises.

Pour les clubs qui le souhaitent, les salariés de la Ligue ont maintenant la formation CQPH et peuvent donc intervenir.

Quelle liaison entre la Ligue, Les comités, La Ligue

Les liaisons entre la Ligue et les comités passent par les commissions.

Prévoir pour certaines commissions des regroupements pour échanger sur ce qui est fait dans les comités et s'entraider pour des mises en place.